

SITE en VAL DE NOYE
Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 20 février 2025

n° 2025-02-20-02

Date de la convocation

13/02/2025

Convoqués : 22 (12
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 8

Représentés : 0

Absents : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt février à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Céline TAMPIGNY, Fabien LESIEUR, Cédric BOQUET, Gaëlle PROISY, Anne-Marie LATEUR.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Laurine COTEL, Richard BENOIT, Edith DELBEY.

Étaient absents non excusés : Nicolas BLIN, Annie COCHET, Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Catherine WANTIEZ, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET :

Constatant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

FINANCES**Budget 2024****CFU****Affectation du
résultat**

| | RESULTAT CA 2023 | VIREMENT A LA SF | RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 | RESTES A REALISER 2024 | SOLDE DES RESTES A REALISER | CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT |
|--------|---------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|---|
| INVEST | -15 605,52 € | | 15 197,25 € | D : 0 € R : 0 € | - € | -408,27 € |
| FONCT | 42 996,34 € | 15 605,52 € | 8 362,64 € | | | 35 753,46 € |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat.

Le comité syndical à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

Suite et fin de la délibération n°2025-02-20-02

| | |
|---|--------------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 | 35 753,46 € |
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 408,27 € |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 35 345,19 € |
| Total affecté au c/ 1068 : | 408,27 € |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 | |
| Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement | |

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024 A REPENDRE (LIGNE 001 dépense) 408,27

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET




Le Président
Vincent DAINE


